

Comment réduire l'urbanisation des sols ? Propositions issues de rencontres citoyennes

Sylvie La Spina
Nature & Progrès



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

Le projet « Echangeons sur notre agriculture »

Impliquer les consommateurs dans l'évolution de l'agriculture wallonne.

Information et sensibilisation des citoyens.

Rencontres et échanges avec le secteur agricole.

Représentation des consommateurs au sein du Collège des Producteurs.



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

L'accès à la terre

Troisième priorité des consommateurs wallons d'après notre sondage en 2014.

Préoccupation importante des producteurs, difficultés d'installation !

Contexte : régionalisation de la loi sur le bail à ferme, CWA, CoDT.

3 axes :

- A qui doit appartenir la terre ? Banque foncière
- Un nouveau bail de location des terres agricoles
- Limiter la perte de terres agricoles (urbanisation et autres usages)



Avec le soutien de

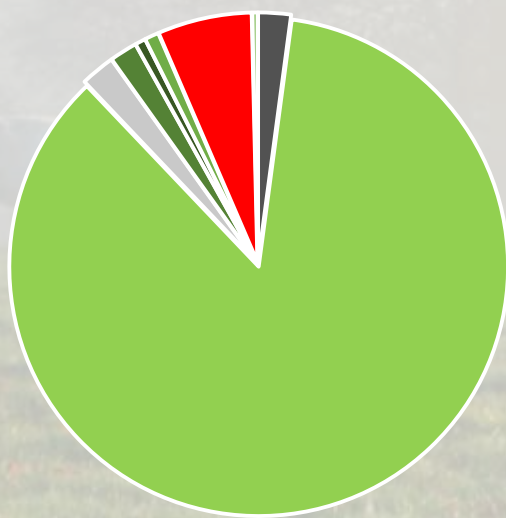


Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

La perte de terres agricoles, une inquiétude de tous !

14 % des terres utilisées pour l'agriculture sont hors zone agricole, 10 % sont en zone urbanisable et donc menacées à terme ! *(Source : SPW 2014)*



- ZF (zone forestière)
- ZA (zone agricole)
- ZEV/ZN (zone d'espaces verts/zones naturelles)
- ZACC (zone d'aménagement communal concerté)
- ZE (zone d'extraction)
- ZAE (zone d'activités économiques)
- ZH (zone d'habitat et d'habitat à caractère rural)
- ZS (zone de services publics et d'équipements communautaires)

Comment réduire l'urbanisation des sols ?

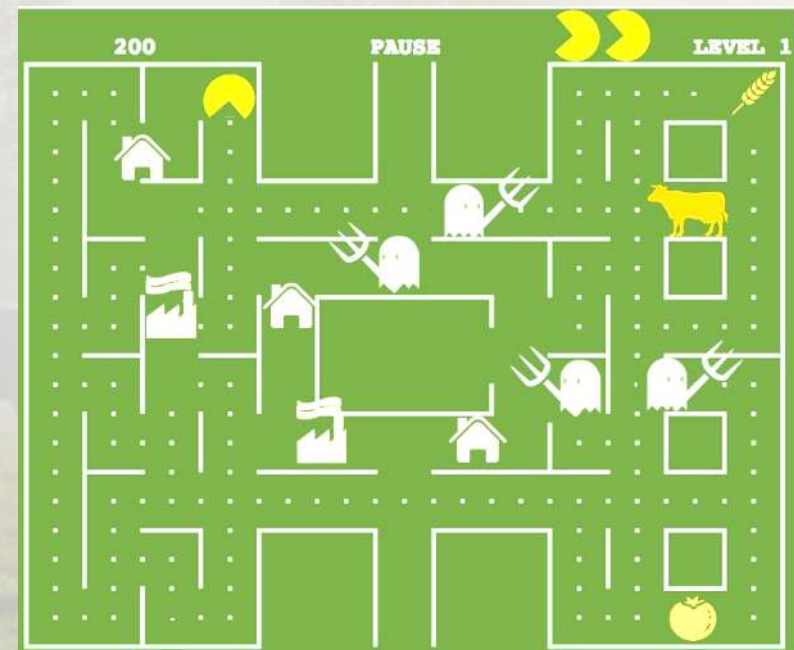
Propositions issues de rencontres citoyennes

Urbanisation des sols

En moyenne depuis 1985, 1.810 ha de terres sont artificialisées chaque année :

- Principalement (62 %) à destination du **logement** (1.130 ha par an)
- Secondairement (9 %) à destination des **activités économiques** (160 ha par an)

(Source : IWEPS 2015 a).



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

Habitat : importance et besoins

En 2014, 105.140 hectares soit 6,2 % du territoire wallon sont consacrés à l'habitat.
La croissance des zones d'habitat atteint 1.130 ha par an. (*Source : IWEPS 2015 b*)

Besoins à l'horizon 2030 : (*Source : IWEPS 2015 c*)

- + 270.000 habitants
- + 205.000 unités de ménages privés
- + 12.000 logements par an.

Selon le SDER, + 320.000 nouveaux logements d'ici 2040.



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

Habitat : rationaliser la consommation en espace

- Encourager la population à vivre en ville (qualité de vie, services).
- Concentrer l'habitat dans les centres des villes et des villages.
- Rénover et remplacer les habitations vétustes.
- Favoriser les habitats alternatifs, la cohabitation, la colocation.
- Favoriser les habitats peu consommateurs d'espace (maisons mitoyennes, etc.).
- Choix judicieux des terres libres à urbaniser.

! Attention aux libertés individuelles !



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

Activités économiques : importance et besoins

En 2014, 21.760 hectares soit 1,3 % du territoire wallon sont consacrés aux activités économiques (*Source : IWEPS 2015 a*).

Besoins

Par extrapolation des ventes des dernières années, besoins estimés à 250 ha par an en Wallonie.



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

Activités économiques : rationaliser la consommation en espace

- Rationaliser l'espace dans les zonings existants :
 - Limiter les terrains non valorisables (parkings souterrains, voiries, bâtiments communs, agencements, limiter les vastes pelouses...)
 - Valoriser les espaces libres.
 - Stratégie de prix : le moins cher ? Politique envers les entreprises étrangères.
- Créer ou étendre les zonings sur les zones affectées aux activités économiques
- Réhabiliter les anciennes friches
- Créer des zonings urbains locaux
- Créer de zonings sur des terres agricoles : seulement en dernier recours !



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

Quels moyens d'action ?

Revaloriser l'intérêt de l'agriculture face à l'habitat et aux autres activités économiques. Les terres agricoles sont trop souvent perçues et utilisées comme une réserve foncière ! Vers une meilleure prise en compte de **l'intérêt collectif** ?

Difficile d'imposer des mesures contraignantes. Renforcer les **mesures incitatives** vers les organismes publics, privés ou vers les particuliers. Evaluer les impacts, examiner les freins.



Avec le soutien de



Comment réduire l'urbanisation des sols ?

Propositions issues de rencontres citoyennes

Vers une « zone nourricière protégée » ?

- Souhait des citoyens consommateurs d'aller vers une **meilleure autonomie alimentaire de la Wallonie**, favoriser la consommation locale.
- Code wallon de l'Agriculture, Article D1er, §2 : « *La fonction principale de l'agriculture wallonne est la **fonction nourricière**, en réponse aux besoins essentiels des citoyens* ».
- Une meilleure **adéquation entre affectation et utilisation** des sols !

S'inspirer des expériences des pays voisins :

- En France : « *Zones agricoles protégées* » (classement)
- En Suisse : « *Zones d'assolement* » (quota à respecter par Canton)



Avec le soutien de



Merci beaucoup pour votre attention !

*Le compte-rendu complet est disponible sur
www.agriculture-natpro.be*



Avec le soutien de



Références citées :

SPW 2014 : SPW (2014) Les indicateurs clés de l'environnement wallon 2014. SPW Editions – Bilans et perspectives. 204 pp.

IWEPS 2015 a : IWEPS (2015) L'utilisation et l'artificialisation du sol. Le développement territorial wallon en fiches. Fiche 2.

IWEPS 2015 b : IWEPS (2015) Consommation résidentielle du territoire. Le développement territorial wallon en fiches. Fiche 3.

IWEPS 2015 c : IWEPS (2015) Perspectives de population et de logements. Le développement territorial wallon en fiches. Fiche 7.

CPDT 2007 : CPDT (2007) Evaluation des besoins en matière de zones d'activité économique – Rapport. Notes de recherches de la CPDT – N°2. 119 pp.



Avec le soutien de

